

Une illustration de la mondialisation

L'usine Continental de Clairoux – à 5km de Compiègne – produisait des pneus pour l'industrie automobile (8,5 millions de pneus par an). Un pneu de Clairoux coûtait 10€ à la fabrication et était revendu 50€. L'usine était donc largement bénéficiaire, mais le même pneu coûte deux fois moins à produire en Roumanie. Suivant un schéma aujourd'hui courant, la direction de Continental a donc décidé d'améliorer sa rentabilité et de produire ailleurs.

Sur les 1 113 personnes qui ont été licenciés, la moitié sont encore sans emploi deux ans et demi après. Une cellule de reclassement a été budgétisée à hauteur de 3 M€ et la mission a été donnée à Altédia, une filiale d'Adéco. Les Contis ont commencé à être contactés il y a seulement quelques jours.

Jeudi 4 octobre, Altédia rencontre des représentants de l'Etat et de la direction de Continental pour faire le point sur le fonctionnement de la cellule de reclassement. Les Contis appellent à un rassemblement devant la sous-préfecture afin de faire pression, et de pousser la cellule à remplir réellement son rôle.

<u>Jeudi 4 octobre 2012</u>	La cellule de reclassement - rassemblant l'Etat, la sous-préfecture et Altédia - se réunit à Compiègne. Les Contis appellent à <u>un rassemblement à 14h30 devant la sous-préfecture</u> pour pousser la cellule à remplir son rôle.
<u>Jeudi 29 novembre 2012</u>	Rendu du jugement aux prud'hommes. Une vaste manifestation de soutien est attendue devant les prud'hommes de Compiègne.



Une illustration de la mondialisation

L'usine Continental de Clairoux – à 5km de Compiègne – produisait des pneus pour l'industrie automobile (8,5 millions de pneus par an). Un pneu de Clairoux coûtait 10€ à la fabrication et était revendu 50€. L'usine était donc largement bénéficiaire, mais le même pneu coûte deux fois moins à produire en Roumanie. Suivant un schéma aujourd'hui courant, la direction de Continental a donc décidé d'améliorer sa rentabilité et de produire ailleurs.

Sur les 1 113 personnes qui ont été licenciés, la moitié sont encore sans emploi deux ans et demi après. Une cellule de reclassement a été budgétisée à hauteur de 3 M€ et la mission a été donnée à Altédia, une filiale d'Adéco. Les Contis ont commencé à être contactés il y a seulement quelques jours.

Jeudi 4 octobre, Altédia rencontre des représentants de l'Etat et de la direction de Continental pour faire le point sur le fonctionnement de la cellule de reclassement. Les Contis appellent à un rassemblement devant la sous-préfecture afin de faire pression, et de pousser la cellule à remplir réellement son rôle.

<u>Jeudi 4 octobre 2012</u>	La cellule de reclassement - rassemblant l'Etat, la sous-préfecture et Altédia - se réunit à Compiègne. Les Contis appellent à <u>un rassemblement à 14h30 devant la sous-préfecture</u> pour pousser la cellule à remplir son rôle.
<u>Jeudi 29 novembre 2012</u>	Rendu du jugement aux prud'hommes. Une vaste manifestation de soutien est attendue devant les prud'hommes de Compiègne.



Historique des Contis ?

Il y a une crise après les cours...

<u>2007</u>	Continental annonce la fermeture du site de Clairoix. Contre la promesse de la direction de préserver les emplois jusqu'en 2012, les ouvriers acceptent de passer de 35 à 40h, d'abandonner leur prime de fin d'année et leurs jours fériés.
<u>Mars 2009</u>	Malgré les concessions faites et les 28 millions d'euros de bénéfices annoncés en 2008, la fermeture du site est annoncée pour mars 2010. C'est le début des grèves des « Contis ». Ils réclament une négociation avec les dirigeants de Continental et l'Etat.
<u>Avril 2009</u>	La demande d'annulation de la fermeture est rejetée. Quand leur demande d'être reçu par un représentant de l'état est refusée, 200 Contis détruisent des bureaux et des ordinateurs à la sous-préfecture de Compiègne.
<u>Juin 2009</u>	Après de nombreuses manifestations, Continental accepte les revendications des Contis. Les ouvriers reprennent le travail jusqu'à la fermeture du site, en échange d'une prime de 50 000 €.
<u>Février 2010</u>	La cour d'Appel d'Amiens condamne 6 ouvriers reconnus coupable du saccage de la sous-préfecture à des amendes de 2 à 4 000€.
<u>Mars 2010</u>	Par obligation légale, Continental propose un reclassement des ouvriers de Clairoix en Tunisie pour 137€/mois.
<u>Septembre 2010</u>	Le cabinet Altédia est chargé du reclassement des contis dans des emplois rémunérés à 80% de leur ancien salaire. Il dispose pour cette mission de 3 millions d'euros.
<u>Février 2011</u>	Xavier Mathieu, un leader syndical des contis, est condamné à 1320 euros d'amende pour avoir refusé de donner son ADN.
<u>Octobre 2011</u>	520 Contis contestent leur licenciement aux prud'hommes. Les bénéfices du site de Clairoix ne justifient pas des licenciements économiques.
<u>Octobre 2012</u>	600 des 1 113 Contis sont toujours sans emploi. La cellule de reclassement commence tout juste à les contacter...

Pour nous contacter/ réagir : Escargots.solidaires@yahoo.fr

Historique des Contis ?

Il y a une crise après les cours...

<u>2007</u>	Continental annonce la fermeture du site de Clairoix. Contre la promesse de la direction de préserver les emplois jusqu'en 2012, les ouvriers acceptent de passer de 35 à 40h, d'abandonner leur prime de fin d'année et leurs jours fériés.
<u>Mars 2009</u>	Malgré les concessions faites et les 28 millions d'euros de bénéfices annoncés en 2008, la fermeture du site est annoncée pour mars 2010. C'est le début des grèves des « Contis ». Ils réclament une négociation avec les dirigeants de Continental et l'Etat.
<u>Avril 2009</u>	La demande d'annulation de la fermeture est rejetée. Quand leur demande d'être reçu par un représentant de l'état est refusée, 200 Contis détruisent des bureaux et des ordinateurs à la sous-préfecture de Compiègne.
<u>Juin 2009</u>	Après de nombreuses manifestations, Continental accepte les revendications des Contis. Les ouvriers reprennent le travail jusqu'à la fermeture du site, en échange d'une prime de 50 000 €.
<u>Février 2010</u>	La cour d'Appel d'Amiens condamne 6 ouvriers reconnus coupable du saccage de la sous-préfecture à des amendes de 2 à 4 000€.
<u>Mars 2010</u>	Par obligation légale, Continental propose un reclassement des ouvriers de Clairoix en Tunisie pour 137€/mois.
<u>Septembre 2010</u>	Le cabinet Altédia est chargé du reclassement des contis dans des emplois rémunérés à 80% de leur ancien salaire. Il dispose pour cette mission de 3 millions d'euros.
<u>Février 2011</u>	Xavier Mathieu, un leader syndical des contis, est condamné à 1320 euros d'amende pour avoir refusé de donner son ADN.
<u>Octobre 2011</u>	520 Contis contestent leur licenciement aux prud'hommes. Les bénéfices du site de Clairoix ne justifient pas des licenciements économiques.
<u>Octobre 2012</u>	600 des 1 113 Contis sont toujours sans emploi. La cellule de reclassement commence tout juste à les contacter...

Pour nous contacter/ réagir : Escargots.solidaires@yahoo.fr